

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06202  
Numéro SIREN : 351 329 503  
Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 1697

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-01-2021

N° DE DEPOT : 001697

N° GESTION : 2007B06202

N° SIREN : 351329503

DENOMINATION : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

ADRESSE : 20 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2020

**Marlène PERNOT**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie**  
**Régionale d'Amiens**  
**Expert-Comptable**  
**2 rue Saint Lazare**  
**60200 Compiègne**

**Thierry THIBAUT de MENONVILLE**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie**  
**Régionale de Paris**  
**Expert-Comptable**  
**5 place Tristan Bernard**  
**75017 Paris**

## **EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 600 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Compiègne et Paris, le 20 novembre 2020



[PERNOT Marlène \(Nov 20, 2020 13:06 GMT+1\)](#)

Marlène PERNOT  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens



Thierry THIBAUT de MENONVILLE  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	348 159	330 688	17 471	36 003
Fonds commercial (1)	7 681 173		7 681 173	6 090 363
Autres immobilisations incorporelles	8 499 365		8 499 365	6 398 375
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	21 500		21 500	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 918 226	2 316 766	1 601 461	1 740 311
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 842 926		3 842 926	11 211 761
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 888		177 888	177 688
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	673 816	3 472	670 344	595 999
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 168 936</b>	<b>2 650 926</b>	<b>22 518 010</b>	<b>26 256 383</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	11 172 874	954 551	10 218 322	9 279 200
Autres créances	616 005		616 005	779 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 526		2 526	16 590
Disponibilités	5 752 812		5 752 812	2 075 201
Charges constatées d'avance (3)	562 068		562 068	406 473
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 106 283</b>	<b>954 551</b>	<b>17 151 732</b>	<b>12 557 230</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	35 032		35 032	43 300
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 310 252</b>	<b>3 605 477</b>	<b>39 704 775</b>	<b>38 856 913</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 668	27 281
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 120 007	726 597

## Bilan passif

	31/08/2020	31/08/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 600 000	5 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 792 948	2 516 847
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	550 000	550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 021 097	5 447 000
Report à nouveau	608	940
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>891 443</b>	<b>897 668</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 853	53 222
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 861 948</b>	<b>14 965 677</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	5 504	21 364
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 504</b>	<b>21 364</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 605 305	7 934 666
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 764 948	7 793 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 638	1 390 756
Dettes fiscales et sociales	5 912 166	5 384 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	829	7 834
Autres dettes	169 116	520 426
Produits constatés d'avance (1)	1 206 321	838 227
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>23 837 322</b>	<b>23 869 872</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 704 775</b>	<b>38 856 913</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 339 806	6 313 491
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 497 516	17 556 382
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	35 466 070	30 882 654
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>35 466 070</b>	<b>30 882 654</b>
Dont à l'exportation	863 490	762 898
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	340	8 464
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	138 134	569 915
Autres produits	7 271	2 076
<b>Total I</b>	<b>35 611 814</b>	<b>31 463 109</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	13 517 048	12 347 605
Impôts, taxes et versements assimilés	900 865	678 798
Salaires et traitements	13 115 325	10 953 380
Charges sociales	5 940 547	5 049 257
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	439 767	334 911
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	314 827	189 911
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	40 199	438 818
<b>Total II</b>	<b>34 268 577</b>	<b>29 992 681</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 343 237</b>	<b>1 470 428</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 106	16 451
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>16 106</b>	<b>16 451</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50
Intérêts et charges assimilées (4)	87 255	148 100
Différences négatives de change		35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>87 255</b>	<b>148 185</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-71 149</b>	<b>-131 734</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 272 088</b>	<b>1 338 695</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	65 036	19 202
Sur opérations en capital	42	1 307
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	11 364	67 434
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>76 441</b>	<b>87 942</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	12 824	67 663
Sur opérations en capital	1 573	6 623
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 036	20 586
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>36 434</b>	<b>94 872</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>40 007</b>	<b>-6 930</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	47 579	44 157
Impôts sur les bénéfices (X)	373 073	389 940
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>35 704 362</b>	<b>31 567 503</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>34 812 919</b>	<b>30 669 835</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>891 443</b>	<b>897 668</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 611	747
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 666	74 412

**PLAQUETTE EXPONENS**

**2020**

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 39 704 775 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 891 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- \* Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- \* Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 5.504€ au 31/08/2020.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des « charges de personnel » et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

### Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

### Activité partielle

---

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation.

### Franchise de loyers

---

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyers négociées sur la durée ferme desdits baux.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivalent à 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2020, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une charge supplémentaire de loyers de 286.296 euros.

## Autres éléments significatifs

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

#### Conséquences de la pandémie du COVID-19

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, les locaux de la société ont été fermés à compter du 16 mars au soir et jusqu'au 11 mai, date à laquelle le retour du travail en présentiel a été effectué progressivement dans le respect du « protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise » publié par le gouvernement.

Pendant la période de confinement l'activité a été poursuivie en télétravail de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 4Meuros.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.
- Report du paiement d'échéances fiscales et sociales.
- Etalement du règlement du loyer des locaux de Paris Etoile.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

#### Autres faits essentiels

Acquisition de 50% du capital de la société EXPONENS DFG Finance, située à La Garenne Colombes, en date du 31 octobre 2020.

Augmentation du capital de la société en date du 2 décembre 2019 par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport de la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.

Acquisition par notre filiale EXPONENS Patrimoine de 100% du capital de la société EXPONENS Patrifimm, située à Lyon, en date du 9 janvier 2020.

Acquisition le 31 août 2020 de 34% des actions de la société EV Finance, détentrice de 100% des actions de la société D&Cmf. La société EXPONENS Conseil et Expertise détient désormais 100% du capital de la société EV Finance.

Création en juillet 2020 de la société EXPONENS Interprofessionnel dont la société EXPONENS Conseil et Expertise détient 99,80%.

## Autres éléments significatifs

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2019. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Raimbault Chaugny à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Evoliance, approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2019. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Evoliance à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 2 décembre 2019 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société PATRIXIA et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par PATRIXIA depuis le 1er septembre 2019 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

### Autres éléments significatifs

Emménagement en décembre 2019 dans de nouveaux locaux situés 20 avenue de l'Europe à Versailles et restitution des locaux situés Place de la Loi à Versailles.

Emménagement en décembre 2019 dans de nouveaux locaux situés à Saint-Maur-des Fossés (1 bis Av. Foch) et restitution en juin 2020 des locaux situés à 87 avenue Foch à Saint-Maur-des Fossés.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 090 363	1 590 810		7 681 173
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 588 078	4 528 240	2 247 294	8 869 024
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 678 441</b>	<b>6 119 050</b>	<b>2 247 294</b>	<b>16 550 197</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 465 477	608 160	56 416	2 017 221
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 564 707	428 664	92 366	1 901 005
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 030 184</b>	<b>1 036 824</b>	<b>148 782</b>	<b>3 918 226</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 211 761	1 196 995	8 565 830	3 842 926
- Autres titres immobilisés	177 688	200		177 888
- Prêts et autres immobilisations financières	605 355	135 971	61 626	679 699
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11 994 803</b>	<b>1 333 166</b>	<b>8 627 456</b>	<b>4 700 513</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>27 703 428</b>	<b>8 489 040</b>	<b>11 023 532</b>	<b>25 168 936</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste	4 348 284			4 348 284
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	21 500	214 939	491 668	728 107
Apports	1 749 266	821 885	841 498	3 412 649
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>6 119 050</b>	<b>1 036 824</b>	<b>1 333 166</b>	<b>8 489 040</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste			4 348 284	4 348 284
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 247 294		4 279 172	6 526 466
Scissions				
Mises hors service		148 782		148 782
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>2 247 294</b>	<b>148 782</b>	<b>8 627 456</b>	<b>11 023 532</b>

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Acquisition Titres EXPONENS DFG Finance : 343 302 euros
- Acquisition Titres EV Finance : 20 000 euros
- Travaux d'aménagement Versailles : 20 443 euros
- Travaux d'aménagement Saint Maur : 5 694 euros
- Dépôt de Garantie Locaux Versailles : 41 600 euros
- Dépôt de Garantie Locaux Saint Maur des Fossés : 29 400 euros

L'apport de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance, approuvé lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2019, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 343.302 euros.

L'annulation des titres des sociétés ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2020, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise, figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant total de 4.217.546,28 euros.

Les actifs immobilisés apportés lors de la réalisation des transmissions universelles de patrimoine des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny, EXPONENS Evoliance et PATRIXIA, figurent au poste "Apports" pour un montant total de 2.839.097,51 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société PATRIXIA figure au poste "Apports d'Immobilisations financières" pour un montant de 230.249,30 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, compensé avec les précédents malis générés (4.348.284,09 euros) lors des transmissions universelles de patrimoines des sociétés MCG et Jean-Marc RAIMBAULT, figure au poste "Immobilisations incorporelles" pour un montant de 2.100.989,98€.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	5 408 611
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 272 562
<b>Total</b>	<b>7 681 173</b>

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan des société EXPONENS Raimbault Chaugny et EXPONENS Evoliance transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celles-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions univeerselles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un comptes spécifique : 2081 " Mali de fusion sur actif incorporel". Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2020 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 230.249,30 euro au 31/08/2020.

## Notes sur le bilan

### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS EXPONENS Yves Laboriaux & EURL EXPONENS Evolidom	50	321	100,00	948	948			717	91	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	5	2	100,00	5	5			15	7	
SASU APRECIALIS	10		99,80	10	10					
SARL EXPONENS Patrimoine	300	418	100,00	1 439	1 439			801	6	
SAS EV FINANCE	155	120	100,00	210	210			539	114	
SAS SOXIA	1	-14	100,00	21	21	2			-4	
SASU EXPONENS Solutions	30	507	100,00	46	46			1 201	96	
SAS EXPONENS DFG Finance	10	21	100,00	10	10	167		251	-6	
	200	131	100,00	722	722			668	15	
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										
				200	200					

La prise de participation d'un montant de 199.998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft figure sur la ligne "Autres participations françaises". A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966 euros.

Au 31 août 2020, la société EXPONENS Conseil et Expertise détient 7,07% du capital de la société My Unisoft.

La société EXPONENS Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	311 982	18 706		330 688
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>311 982</b>	<b>18 706</b>		<b>330 688</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	979 468	174 096	54 842	1 098 722
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 063 040	247 370	92 366	1 218 044
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 042 508</b>	<b>421 466</b>	<b>147 208</b>	<b>2 316 766</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 354 490</b>	<b>440 172</b>	<b>147 208</b>	<b>2 647 454</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 030 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	673 816	2 668	671 148
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 172 874	10 052 867	1 120 007
Autres	616 005	616 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	562 068	562 068	
<b>Total</b>	<b>13 030 646</b>	<b>11 233 607</b>	<b>1 797 038</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 1.120.007,04 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 954.551,27 euros à la clôture de l'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 002 895
Fae sociétés liées	807 480
Avoirs à recevoir	56 077
Personnel - produits à recevoir	52 759
Charges sociales - produits à recev	26 728
Etat - produits à recevoir	2 578
Intérêts courus s/valeurs mobilière	1 611
Int.bancaires à recevoir	2 580
<b>Total</b>	<b>1 952 709</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 472			3 472
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	740 260	314 827	100 536	954 551
<b>Total</b>	<b>743 732</b>	<b>314 827</b>	<b>100 536</b>	<b>958 023</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		314 827	100 536	
Financières				
Exceptionnelles				

### Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	954 551
Acomptes versés sur commandes	
<b>TOTAL</b>	<b>954 551</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 600 000 euros décomposé en 202 462 titres d'une valeur nominale de 27,66 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	199 699	27,54
Titres émis pendant l'exercice	2 763	27,66
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	202 462	27,66

Augmentation du capital de la société par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 02/12/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	940
Résultat de l'exercice précédent	897 668
<b>Total des origines</b>	<b>898 608</b>
Affectations aux réserves	598 000
Distributions	300 000
Report à Nouveau	608
<b>Total des affectations</b>	<b>898 608</b>

L'assemblée générale du 2 décembre 2019 a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 300.000€

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2020
Capital	5 500 000		100 000		5 600 000
Primes d'émission	2 516 847		276 101		2 792 948
Réserve légale	550 000				550 000
Réserves générales	5 447 000	598 000	598 000	23 903	6 021 097
Report à Nouveau	940	-332	608	940	608
Résultat de l'exercice	897 668	-897 668	891 443	897 668	891 443
Dividendes		300 000			
Provisions réglementées	53 222		5 853	53 222	5 853
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>14 965 677</b>		<b>1 872 005</b>	<b>975 733</b>	<b>15 861 948</b>

Augmentation du capital social de la société pour un montant de 76.097,03 euros par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 267.204,97 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation du capital social de la société par incorporation d'une somme de 23.902,97 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	53 222	5 853	53 222	5 853
<b>Total</b>	<b>53 222</b>	<b>5 853</b>	<b>53 222</b>	<b>5 853</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 853	53 222	

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres EXPONENS DFG Finance, 35.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres. Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 31 octobre 2019. Le montant de l'amortissement pratiqué sur l'exercice s'élève à 5.853 euros.

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, 100.000 euros, dont l'amortissement dérogatoire représentait un montant de 53.222 euros au 31 août 2019, a été repris du montant figurant à l'ouverture suite à la Transmission Universelle de Patrimoine de ladite société.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000			10 000	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	11 364	5 504		11 364	5 504
<b>Total</b>	<b>21 364</b>	<b>5 504</b>		<b>21 364</b>	<b>5 504</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation				10 000	
Financières					
Exceptionnelles		5 504		11 364	

Le montant de la provision pour risques s'élève à 5.504 euros au 31 août 2020. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 1 client de la responsabilité civile professionnelle de la société.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 23 837 322 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 605 305	2 265 499	8 372 087	967 719
Emprunts et dettes financières divers (*)	56 424	56 424		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 638	1 178 638		
Dettes fiscales et sociales	5 912 166	5 912 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	829	829		
Autres dettes (**)	3 877 640	3 877 640		
Produits constatés d'avance	1 206 321	1 206 321		
<b>Total</b>	<b>23 837 322</b>	<b>14 497 516</b>	<b>8 372 087</b>	<b>967 719</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 681 575			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 021 031			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 708 524			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 11.605.305 euros au 31 août 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000.000 euros
- LCL : 1.200.000 euros
- Crédit du Nord : 800.000 euros

L'hypothèse retenue pour la présentation des présents comptes annuels est un amortissement sur 5 ans, à l'issue de la première année, à compter d'avril 2021.

Le coût de la garantie de l'Etat d'un montant de 10.000 euros, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 3.551 euros au 31/08/2020.

Trois emprunts ont été contractés au cours de l'exercice pour un montant total de 681.575 euros dans le cadre du financement :

- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance : 281.000 euros
- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm : 300.000 euros mis à disposition de la société EXPONENS Patrimoine par l'intermédiaire de la convention de trésorerie du Groupe EXPONENS
- Des travaux et du mobilier du site de Gare de Lyon : Déblocage de 100.575 euros correspondant à la dernière tranche du financement de 800.000 euros

## Notes sur le bilan

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.021.031 euros.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL et du Crédit du Nord pour un montant de 753.274 euros au 31/08/2020. Le montant initial des échéances d'emprunts de l'exercice clos au 31 août s'élevait à 1.774.305 euros.

### - Dettes fournisseurs :

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité l'étalement sur 3 mois, du mois d'avril au mois de juin, du règlement de l'échéance du loyer du deuxième trimestre 2020 des locaux de Paris Etoile.

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

### - Dettes fiscales et sociales :

Le montant des reports d'échéances fiscales et sociales se sont élevées à 1.141K€ entre mars et août 2020.

Acompte d'impôt sur les sociétés, échéance du 15 mars 2020 : 109K€

Cotisations de retraites complémentaires, échéances de mars et avril : 257K€

Cotisations URSSAF, échéance d'avril : 483K€

Cotisations d'assurance santé et prévoyances, échéances d'avril et juillet : 292K€

Au 31 août 2020, seules les cotisations d'assurance santé et prévoyance figurent au passif pour un montant de 292K€.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	577 690
Frs - Fact à Recevoir Groupe	70 680
Frs immobil. - fact. non parvenues	829
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	11 886
Dettes provis. pr congés à payer	992 147
Dettes provis. pr partic. salariés	47 579
Personnel - autres charges à payer	516 880
Charges sociales s/congés à payer	411 741
Charges sociales - charges à payer	224 424
Etat - autres charges à payer	7 079
Taxe d'apprentissage CAP	18 849
Organic CAP	18 537
Effort de logement CAP	39 736
DOETH CAP	39 648
Taxe foncière CAP	63 360
Autres droits CAP	2 962
Prov.taxe formation	22 399
Cot° Paritarisme CAP	3 532
Prov.CET	82 593
Clients - RRR à accorder	32 767
<b>Total</b>	<b>3 185 317</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	562 068		
<b>Total</b>	<b>562 068</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 193 428		
PCA Groupe	12 893		
<b>Total</b>	<b>1 206 321</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2020
Expertise Comptable, Audit, Conseil	33 183 772
Refacturation de frais Intra Groupe	2 282 298
<b>TOTAL</b>	<b>35 466 070</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 28.830 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21.330 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 5.500 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 2.000 euros

#### Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

#### Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21.665,75 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1.610,60 euros

### Activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

Diminution des salaires au titre de l'activité partielle : 135.666 euros

Indemnité d'activité partielle versée aux salariés : 99.754 euros

Allocation perçue de l'Etat par la société : 97.950 euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 189.415 euros.

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	795 194
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	13 215
<b>Autres imputations</b>	<b>222</b>

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 26,5% entre 2017 et 2021.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2020 du taux d'impôt sur les sociétés de 28% dans la limite d'un bénéfice de 500.000 euros.

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 874 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	5 853
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>5 853</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	66 116
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>66 116</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>16 874</b>
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

Participations des salariés : 47.579 euros

Provision Organic : 18.537 euros

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EV Finance et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EV Finance », au 31 août 2020, s'élève à -16.325,94 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 100 actions de la société « EV Finance » s'élève à 20.660,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EV Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 36.985,94 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS DFG Finance et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EXPONENS DFG Finance », au 31 août 2020, s'élève à 346.263,91 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 800 actions de la société « EXPONENS DFG Finance » s'élève à 721.604,00 euros et les frais d'acquisition des titres de la société « EXPONENS DFG Finance » ont fait l'objet d'amortissement dérogatoires pour un montant de 5.852,77 euros au 31 août 2020. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS DFG Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 369.487,32 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés », au 31 août 2020, s'élève à 461.874,77 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 2.500 actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » s'élève à 947.515,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 485.640,23 euros.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises par le gouvernement français à compter du 30 octobre 2020 constituent un événement postérieur au 31 août 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos à cette date, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 août 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ces nouvelles dispositions pourront avoir un impact significatif sur son activité depuis le 1er septembre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 305 personnes dont 12 apprentis et 6 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	108	
Employés	185	
Apprentis	12	
<b>Total</b>	<b>305</b>	

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Apreialis	300 000
Nantissement Titres EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	50 000
Autres engagements donnés	350 000
<b>Total</b>	<b>350 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	350 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Au 31 août 2020 le nantissement de fonds de commerce n'a pas été régularisé.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS. Au 31 août 2020, le capital restant dû s'élève à 752.936,15 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred Banque Populaire d'un montant de 850.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.500 actions de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés d'une valeur nominale de 20,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 31 janvier 2019 de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés. Au 31 août 2020, le capital restant dû s'élève à 711.535,54 euros.

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil	42 608
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Conseil d'Expert	51 070
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Soderec	40 465
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Sefigec	141 102
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Evoliance	124 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	170 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS DFG Finance	87 500
Autres engagements reçus	656 745
<b>Total</b>	<b>656 745</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	656 745
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds ci-dessus demeureront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Ils seront ensuite dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefigec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

## Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
- 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
- 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 250.000 euros jusqu'au 31 décembre 2019
- 170.000 euros jusqu'au 31 décembre 2020
- 85.000 euros jusqu'au 31 décembre 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
- 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
- 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

## Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 658.456 € au 31 août 2020, en augmentation de 192.818 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,21 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal

## Autres informations

à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,21% au 31 août 2020 et était de 1,36% au 31 août 2019..

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 0,68% au 31 août 2020. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 200 000,00	5 200 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 600 000,00
Nombre d'actions ordinaires	192 131,00	192 131,00	199 699,00	199 699,00	202 462,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	23 079 559,78	25 247 458,87	27 143 542,93	30 882 653,97	35 466 069,96
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 527 372,12	2 078 642,28	1 278 513,40	1 262 419,07	1 966 825,24
Impôts sur les bénéfices	300 723,70	533 340,00	161 717,00	389 940,00	373 073,00
Participation des salariés	12 984,00	128 784,00		44 157,00	47 579,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	884 526,00	1 218 073,44	752 729,38	897 667,71	891 442,91
Résultat distribué	400 000,00	500 000,00	500 000,00	300 000,00	
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	6,32	7,37	5,59	4,15	7,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	4,60	6,34	3,77	4,50	4,40
Dividende distribué	2,08	2,60	2,50	1,50	
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	184	199	225	247	305
Montant de la masse salariale	7 931 320,04	8 924 748,03	9 402 354,39	10 953 380,06	13 115 324,70
Montant des sommes versées en avantages sociaux	3 721 100,00	4 051 064,90	4 331 098,47	5 049 256,76	5 940 546,63

# 2020 08 31 RCA EXPONENS E&C signé TTM

Final Audit Report

2020-11-20

Created:	2020-11-20
By:	Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAACFAMTgGsR8L3aHoPdVtidJakVQDvk95I

## "2020 08 31 RCA EXPONENS E&C signé TTM" History

-  Document created by Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)  
2020-11-20 - 8:53:13 AM GMT- IP address: 195.135.35.36
-  Document emailed to PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr) for signature  
2020-11-20 - 8:53:51 AM GMT
-  Email viewed by PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr)  
2020-11-20 - 12:04:39 PM GMT- IP address: 92.184.123.247
-  Document e-signed by PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr)  
Signature Date: 2020-11-20 - 12:06:06 PM GMT - Time Source: server- IP address: 92.184.123.247
-  Agreement completed.  
2020-11-20 - 12:06:06 PM GMT

# EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.650.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

---

**ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2020**

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

---

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019/2020, s'élevant à **891.442,91** euros :

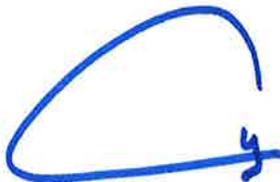
- Montant du poste « Autres réserves » .....	+	6.021.097,03 €
- Report à nouveau exercice antérieur .....	+	607,80 €
- Résultat de l'exercice 2019/2020 .....	+	891.442,91 €
- <b>Total avant affectation</b> .....	=	<b>6.913.147,74 €</b>
- Affectation au poste « Reserve légale ».....	-	10.000,00 €
- Affectation au poste « Autres réserves » .....	-	6.903.000,00 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau » .....	=	147,74 €

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice 2016/2017 .....	500.000 €
- au titre de l'exercice 2017/2018 .....	500.000 €
- au titre de l'exercice 2018/2019 .....	300.000 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Frédéric LAFAY**  
Président



**Marlène PERNOT**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie**  
**Régionale d'Amiens**  
**Expert-Comptable**  
**2 rue Saint Lazare**  
**60200 Compiègne**

**Thierry THIBAUT de MENONVILLE**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie**  
**Régionale de Paris**  
**Expert-Comptable**  
**5 place Tristan Bernard**  
**75017 Paris**

## **EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 600 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Compiègne et Paris, le 20 novembre 2020



[PERNOT Marlène \(Nov 20, 2020 13:06 GMT+1\)](#)

Marlène PERNOT  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens



Thierry THIBAUT de MENONVILLE  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	348 159	330 688	17 471	36 003
Fonds commercial (1)	7 681 173		7 681 173	6 090 363
Autres immobilisations incorporelles	8 499 365		8 499 365	6 398 375
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	21 500		21 500	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 918 226	2 316 766	1 601 461	1 740 311
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 842 926		3 842 926	11 211 761
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 888		177 888	177 688
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	673 816	3 472	670 344	595 999
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 168 936</b>	<b>2 650 926</b>	<b>22 518 010</b>	<b>26 256 383</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	11 172 874	954 551	10 218 322	9 279 200
Autres créances	616 005		616 005	779 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 526		2 526	16 590
Disponibilités	5 752 812		5 752 812	2 075 201
Charges constatées d'avance (3)	562 068		562 068	406 473
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 106 283</b>	<b>954 551</b>	<b>17 151 732</b>	<b>12 557 230</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	35 032		35 032	43 300
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 310 252</b>	<b>3 605 477</b>	<b>39 704 775</b>	<b>38 856 913</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 668	27 281
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 120 007	726 597

## Bilan passif

	31/08/2020	31/08/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 600 000	5 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 792 948	2 516 847
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	550 000	550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 021 097	5 447 000
Report à nouveau	608	940
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>891 443</b>	<b>897 668</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 853	53 222
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 861 948</b>	<b>14 965 677</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	5 504	21 364
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 504</b>	<b>21 364</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 605 305	7 934 666
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 764 948	7 793 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 638	1 390 756
Dettes fiscales et sociales	5 912 166	5 384 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	829	7 834
Autres dettes	169 116	520 426
Produits constatés d'avance (1)	1 206 321	838 227
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>23 837 322</b>	<b>23 869 872</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 704 775</b>	<b>38 856 913</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 339 806	6 313 491
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 497 516	17 556 382
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	35 466 070	30 882 654
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>35 466 070</b>	<b>30 882 654</b>
Dont à l'exportation	863 490	762 898
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	340	8 464
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	138 134	569 915
Autres produits	7 271	2 076
<b>Total I</b>	<b>35 611 814</b>	<b>31 463 109</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	13 517 048	12 347 605
Impôts, taxes et versements assimilés	900 865	678 798
Salaires et traitements	13 115 325	10 953 380
Charges sociales	5 940 547	5 049 257
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	439 767	334 911
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	314 827	189 911
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	40 199	438 818
<b>Total II</b>	<b>34 268 577</b>	<b>29 992 681</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 343 237</b>	<b>1 470 428</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 106	16 451
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>16 106</b>	<b>16 451</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50
Intérêts et charges assimilées (4)	87 255	148 100
Différences négatives de change		35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>87 255</b>	<b>148 185</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-71 149</b>	<b>-131 734</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 272 088</b>	<b>1 338 695</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	65 036	19 202
Sur opérations en capital	42	1 307
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	11 364	67 434
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>76 441</b>	<b>87 942</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	12 824	67 663
Sur opérations en capital	1 573	6 623
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 036	20 586
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>36 434</b>	<b>94 872</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>40 007</b>	<b>-6 930</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	47 579	44 157
Impôts sur les bénéfices (X)	373 073	389 940
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>35 704 362</b>	<b>31 567 503</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>34 812 919</b>	<b>30 669 835</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>891 443</b>	<b>897 668</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 611	747
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 666	74 412

**PLAQUETTE EXPONENS**

**2020**

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 39 704 775 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 891 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- \* Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- \* Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 5.504€ au 31/08/2020.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des « charges de personnel » et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

### Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

### Activité partielle

---

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation.

### Franchise de loyers

---

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyers négociées sur la durée ferme desdits baux.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivalent à 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2020, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une charge supplémentaire de loyers de 286.296 euros.

## Autres éléments significatifs

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

#### Conséquences de la pandémie du COVID-19

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, les locaux de la société ont été fermés à compter du 16 mars au soir et jusqu'au 11 mai, date à laquelle le retour du travail en présentiel a été effectué progressivement dans le respect du « protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise » publié par le gouvernement.

Pendant la période de confinement l'activité a été poursuivie en télétravail de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 4Meuros.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.
- Report du paiement d'échéances fiscales et sociales.
- Etalement du règlement du loyer des locaux de Paris Etoile.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

#### Autres faits essentiels

Acquisition de 50% du capital de la société EXPONENS DFG Finance, située à La Garenne Colombes, en date du 31 octobre 2020.

Augmentation du capital de la société en date du 2 décembre 2019 par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport de la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.

Acquisition par notre filiale EXPONENS Patrimoine de 100% du capital de la société EXPONENS Patrifimm, située à Lyon, en date du 9 janvier 2020.

Acquisition le 31 août 2020 de 34% des actions de la société EV Finance, détentrice de 100% des actions de la société D&Cmf. La société EXPONENS Conseil et Expertise détient désormais 100% du capital de la société EV Finance.

Création en juillet 2020 de la société EXPONENS Interprofessionnel dont la société EXPONENS Conseil et Expertise détient 99,80%.

## Autres éléments significatifs

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2019. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Raimbault Chaugny à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Evoliance, approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2019. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Evoliance à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 2 décembre 2019 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société PATRIXIA et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par PATRIXIA depuis le 1er septembre 2019 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

### Autres éléments significatifs

Emménagement en décembre 2019 dans de nouveaux locaux situés 20 avenue de l'Europe à Versailles et restitution des locaux situés Place de la Loi à Versailles.

Emménagement en décembre 2019 dans de nouveaux locaux situés à Saint-Maur-des Fossés (1 bis Av. Foch) et restitution en juin 2020 des locaux situés à 87 avenue Foch à Saint-Maur-des Fossés.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 090 363	1 590 810		7 681 173
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 588 078	4 528 240	2 247 294	8 869 024
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 678 441</b>	<b>6 119 050</b>	<b>2 247 294</b>	<b>16 550 197</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 465 477	608 160	56 416	2 017 221
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 564 707	428 664	92 366	1 901 005
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 030 184</b>	<b>1 036 824</b>	<b>148 782</b>	<b>3 918 226</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 211 761	1 196 995	8 565 830	3 842 926
- Autres titres immobilisés	177 688	200		177 888
- Prêts et autres immobilisations financières	605 355	135 971	61 626	679 699
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11 994 803</b>	<b>1 333 166</b>	<b>8 627 456</b>	<b>4 700 513</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>27 703 428</b>	<b>8 489 040</b>	<b>11 023 532</b>	<b>25 168 936</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste	4 348 284			4 348 284
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	21 500	214 939	491 668	728 107
Apports	1 749 266	821 885	841 498	3 412 649
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>6 119 050</b>	<b>1 036 824</b>	<b>1 333 166</b>	<b>8 489 040</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste			4 348 284	4 348 284
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 247 294		4 279 172	6 526 466
Scissions				
Mises hors service		148 782		148 782
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>2 247 294</b>	<b>148 782</b>	<b>8 627 456</b>	<b>11 023 532</b>

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Acquisition Titres EXPONENS DFG Finance : 343 302 euros
- Acquisition Titres EV Finance : 20 000 euros
- Travaux d'aménagement Versailles : 20 443 euros
- Travaux d'aménagement Saint Maur : 5 694 euros
- Dépôt de Garantie Locaux Versailles : 41 600 euros
- Dépôt de Garantie Locaux Saint Maur des Fossés : 29 400 euros

L'apport de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance, approuvé lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2019, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 343.302 euros.

L'annulation des titres des sociétés ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2020, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise, figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant total de 4.217.546,28 euros.

Les actifs immobilisés apportés lors de la réalisation des transmissions universelles de patrimoine des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny, EXPONENS Evoliance et PATRIXIA, figurent au poste "Apports" pour un montant total de 2.839.097,51 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société PATRIXIA figure au poste "Apports d'Immobilisations financières" pour un montant de 230.249,30 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, compensé avec les précédents malis générés (4.348.284,09 euros) lors des transmissions universelles de patrimoines des sociétés MCG et Jean-Marc RAIMBAULT, figure au poste "Immobilisations incorporelles" pour un montant de 2.100.989,98€.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	5 408 611
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 272 562
<b>Total</b>	<b>7 681 173</b>

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny et EXPONENS Evoliance transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celles-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 " Mali de fusion sur actif incorporel". Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2020 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 230.249,30 euro au 31/08/2020.

## Notes sur le bilan

### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS EXPONENS Yves Laboriaux & EURL EXPONENS Evolidom	50	321	100,00	948	948			717	91	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	5	2	100,00	5	5			15	7	
SASU APRECIALIS	10		99,80	10	10					
SARL EXPONENS Patrimoine	300	418	100,00	1 439	1 439			801	6	
SAS EV FINANCE	155	120	100,00	210	210			539	114	
SAS SOXIA	1	-14	100,00	21	21	2			-4	
SASU EXPONENS Solutions	30	507	100,00	46	46			1 201	96	
SAS EXPONENS DFG Finance	10	21	100,00	10	10	167		251	-6	
	200	131	100,00	722	722			668	15	
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										
				200	200					

La prise de participation d'un montant de 199.998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft figure sur la ligne "Autres participations françaises". A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966 euros.

Au 31 août 2020, la société EXPONENS Conseil et Expertise détient 7,07% du capital de la société My Unisoft.

La société EXPONENS Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	311 982	18 706		330 688
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>311 982</b>	<b>18 706</b>		<b>330 688</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	979 468	174 096	54 842	1 098 722
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 063 040	247 370	92 366	1 218 044
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 042 508</b>	<b>421 466</b>	<b>147 208</b>	<b>2 316 766</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 354 490</b>	<b>440 172</b>	<b>147 208</b>	<b>2 647 454</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 030 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	673 816	2 668	671 148
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 172 874	10 052 867	1 120 007
Autres	616 005	616 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	562 068	562 068	
<b>Total</b>	<b>13 030 646</b>	<b>11 233 607</b>	<b>1 797 038</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 1.120.007,04 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 954.551,27 euros à la clôture de l'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 002 895
Fae sociétés liées	807 480
Avoirs à recevoir	56 077
Personnel - produits à recevoir	52 759
Charges sociales - produits à recev	26 728
Etat - produits à recevoir	2 578
Intérêts courus s/valeurs mobilière	1 611
Int.bancaires à recevoir	2 580
<b>Total</b>	<b>1 952 709</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 472			3 472
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	740 260	314 827	100 536	954 551
<b>Total</b>	<b>743 732</b>	<b>314 827</b>	<b>100 536</b>	<b>958 023</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		314 827	100 536	
Financières				
Exceptionnelles				

### Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	954 551
Acomptes versés sur commandes	
<b>TOTAL</b>	<b>954 551</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 600 000 euros décomposé en 202 462 titres d'une valeur nominale de 27,66 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	199 699	27,54
Titres émis pendant l'exercice	2 763	27,66
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	202 462	27,66

Augmentation du capital de la société par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 02/12/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	940
Résultat de l'exercice précédent	897 668
<b>Total des origines</b>	<b>898 608</b>
Affectations aux réserves	598 000
Distributions	300 000
Report à Nouveau	608
<b>Total des affectations</b>	<b>898 608</b>

L'assemblée générale du 2 décembre 2019 a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 300.000€

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2020
Capital	5 500 000		100 000		5 600 000
Primes d'émission	2 516 847		276 101		2 792 948
Réserve légale	550 000				550 000
Réserves générales	5 447 000	598 000	598 000	23 903	6 021 097
Report à Nouveau	940	-332	608	940	608
Résultat de l'exercice	897 668	-897 668	891 443	897 668	891 443
Dividendes		300 000			
Provisions réglementées	53 222		5 853	53 222	5 853
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>14 965 677</b>		<b>1 872 005</b>	<b>975 733</b>	<b>15 861 948</b>

Augmentation du capital social de la société pour un montant de 76.097,03 euros par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 267.204,97 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation du capital social de la société par incorporation d'une somme de 23.902,97 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	53 222	5 853	53 222	5 853
<b>Total</b>	<b>53 222</b>	<b>5 853</b>	<b>53 222</b>	<b>5 853</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 853	53 222	

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres EXPONENS DFG Finance, 35.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres. Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 31 octobre 2019. Le montant de l'amortissement pratiqué sur l'exercice s'élève à 5.853 euros.

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, 100.000 euros, dont l'amortissement dérogatoire représentait un montant de 53.222 euros au 31 août 2019, a été repris du montant figurant à l'ouverture suite à la Transmission Universelle de Patrimoine de ladite société.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000			10 000	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	11 364	5 504		11 364	5 504
<b>Total</b>	<b>21 364</b>	<b>5 504</b>		<b>21 364</b>	<b>5 504</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation				10 000	
Financières					
Exceptionnelles		5 504		11 364	

Le montant de la provision pour risques s'élève à 5.504 euros au 31 août 2020. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 1 client de la responsabilité civile professionnelle de la société.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 23 837 322 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 605 305	2 265 499	8 372 087	967 719
Emprunts et dettes financières divers (*)	56 424	56 424		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 638	1 178 638		
Dettes fiscales et sociales	5 912 166	5 912 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	829	829		
Autres dettes (**)	3 877 640	3 877 640		
Produits constatés d'avance	1 206 321	1 206 321		
<b>Total</b>	<b>23 837 322</b>	<b>14 497 516</b>	<b>8 372 087</b>	<b>967 719</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 681 575			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 021 031			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 708 524			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 11.605.305 euros au 31 août 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000.000 euros
- LCL : 1.200.000 euros
- Crédit du Nord : 800.000 euros

L'hypothèse retenue pour la présentation des présents comptes annuels est un amortissement sur 5 ans, à l'issue de la première année, à compter d'avril 2021.

Le coût de la garantie de l'Etat d'un montant de 10.000 euros, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 3.551 euros au 31/08/2020.

Trois emprunts ont été contractés au cours de l'exercice pour un montant total de 681.575 euros dans le cadre du financement :

- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance : 281.000 euros
- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm : 300.000 euros mis à disposition de la société EXPONENS Patrimoine par l'intermédiaire de la convention de trésorerie du Groupe EXPONENS
- Des travaux et du mobilier du site de Gare de Lyon : Déblocage de 100.575 euros correspondant à la dernière tranche du financement de 800.000 euros

## Notes sur le bilan

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.021.031 euros.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL et du Crédit du Nord pour un montant de 753.274 euros au 31/08/2020. Le montant initial des échéances d'emprunts de l'exercice clos au 31 août s'élevait à 1.774.305 euros.

### - Dettes fournisseurs :

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité l'étalement sur 3 mois, du mois d'avril au mois de juin, du règlement de l'échéance du loyer du deuxième trimestre 2020 des locaux de Paris Etoile.

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

### - Dettes fiscales et sociales :

Le montant des reports d'échéances fiscales et sociales se sont élevées à 1.141K€ entre mars et août 2020.

Acompte d'impôt sur les sociétés, échéance du 15 mars 2020 : 109K€

Cotisations de retraites complémentaires, échéances de mars et avril : 257K€

Cotisations URSSAF, échéance d'avril : 483K€

Cotisations d'assurance santé et prévoyances, échéances d'avril et juillet : 292K€

Au 31 août 2020, seules les cotisations d'assurance santé et prévoyance figurent au passif pour un montant de 292K€.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	577 690
Frs - Fact à Recevoir Groupe	70 680
Frs immobil. - fact. non parvenues	829
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	11 886
Dettes provis. pr congés à payer	992 147
Dettes provis. pr partic. salariés	47 579
Personnel - autres charges à payer	516 880
Charges sociales s/congés à payer	411 741
Charges sociales - charges à payer	224 424
Etat - autres charges à payer	7 079
Taxe d'apprentissage CAP	18 849
Organic CAP	18 537
Effort de logement CAP	39 736
DOETH CAP	39 648
Taxe foncière CAP	63 360
Autres droits CAP	2 962
Prov.taxe formation	22 399
Cot° Paritarisme CAP	3 532
Prov.CET	82 593
Clients - RRR à accorder	32 767
<b>Total</b>	<b>3 185 317</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	562 068		
<b>Total</b>	<b>562 068</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 193 428		
PCA Groupe	12 893		
<b>Total</b>	<b>1 206 321</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2020
Expertise Comptable, Audit, Conseil	33 183 772
Refacturation de frais Intra Groupe	2 282 298
<b>TOTAL</b>	<b>35 466 070</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 28.830 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21.330 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 5.500 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 2.000 euros

#### Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

#### Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21.665,75 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1.610,60 euros

### Activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

Diminution des salaires au titre de l'activité partielle : 135.666 euros

Indemnité d'activité partielle versée aux salariés : 99.754 euros

Allocation perçue de l'Etat par la société : 97.950 euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 189.415 euros.

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	795 194
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	13 215
<b>Autres imputations</b>	<b>222</b>

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 26,5% entre 2017 et 2021.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2020 du taux d'impôt sur les sociétés de 28% dans la limite d'un bénéfice de 500.000 euros.

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 874 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	5 853
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>5 853</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	66 116
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>66 116</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>16 874</b>
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

Participations des salariés : 47.579 euros

Provision Organic : 18.537 euros

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EV Finance et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EV Finance », au 31 août 2020, s'élève à -16.325,94 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 100 actions de la société « EV Finance » s'élève à 20.660,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EV Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 36.985,94 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS DFG Finance et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EXPONENS DFG Finance », au 31 août 2020, s'élève à 346.263,91 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 800 actions de la société « EXPONENS DFG Finance » s'élève à 721.604,00 euros et les frais d'acquisition des titres de la société « EXPONENS DFG Finance » ont fait l'objet d'amortissement dérogatoires pour un montant de 5.852,77 euros au 31 août 2020. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS DFG Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 369.487,32 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2020 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés et la transmission de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise avec une date d'effet au 1er septembre 2020.

L'actif net comptable de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés », au 31 août 2020, s'élève à 461.874,77 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 2.500 actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » s'élève à 947.515,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 485.640,23 euros.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises par le gouvernement français à compter du 30 octobre 2020 constituent un événement postérieur au 31 août 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos à cette date, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 août 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ces nouvelles dispositions pourront avoir un impact significatif sur son activité depuis le 1er septembre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 305 personnes dont 12 apprentis et 6 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	108	
Employés	185	
Apprentis	12	
<b>Total</b>	<b>305</b>	

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Apreialis	300 000
Nantissement Titres EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	50 000
Autres engagements donnés	350 000
<b>Total</b>	<b>350 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	350 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Au 31 août 2020 le nantissement de fonds de commerce n'a pas été régularisé.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS. Au 31 août 2020, le capital restant dû s'élève à 752.936,15 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred Banque Populaire d'un montant de 850.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.500 actions de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés d'une valeur nominale de 20,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 31 janvier 2019 de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés. Au 31 août 2020, le capital restant dû s'élève à 711.535,54 euros.

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil	42 608
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Conseil d'Expert	51 070
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Soderec	40 465
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Sefigec	141 102
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Evoliance	124 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	170 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS DFG Finance	87 500
Autres engagements reçus	656 745
<b>Total</b>	<b>656 745</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	656 745
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds ci-dessus demeureront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Ils seront ensuite dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefigec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

## Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
- 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
- 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 250.000 euros jusqu'au 31 décembre 2019
- 170.000 euros jusqu'au 31 décembre 2020
- 85.000 euros jusqu'au 31 décembre 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
- 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
- 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

## Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 658.456 € au 31 août 2020, en augmentation de 192.818 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,21 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal

## Autres informations

à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,21% au 31 août 2020 et était de 1,36% au 31 août 2019..

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 0,68% au 31 août 2020. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 200 000,00	5 200 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 600 000,00
Nombre d'actions ordinaires	192 131,00	192 131,00	199 699,00	199 699,00	202 462,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	23 079 559,78	25 247 458,87	27 143 542,93	30 882 653,97	35 466 069,96
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 527 372,12	2 078 642,28	1 278 513,40	1 262 419,07	1 966 825,24
Impôts sur les bénéfices	300 723,70	533 340,00	161 717,00	389 940,00	373 073,00
Participation des salariés	12 984,00	128 784,00		44 157,00	47 579,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	884 526,00	1 218 073,44	752 729,38	897 667,71	891 442,91
Résultat distribué	400 000,00	500 000,00	500 000,00	300 000,00	
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	6,32	7,37	5,59	4,15	7,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	4,60	6,34	3,77	4,50	4,40
Dividende distribué	2,08	2,60	2,50	1,50	
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	184	199	225	247	305
Montant de la masse salariale	7 931 320,04	8 924 748,03	9 402 354,39	10 953 380,06	13 115 324,70
Montant des sommes versées en avantages sociaux	3 721 100,00	4 051 064,90	4 331 098,47	5 049 256,76	5 940 546,63

# 2020 08 31 RCA EXPONENS E&C signé TTM

Final Audit Report

2020-11-20

Created:	2020-11-20
By:	Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAACFAMTgGsR8L3aHoPdVtidJakVQDvk95I

## "2020 08 31 RCA EXPONENS E&C signé TTM" History

-  Document created by Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)  
2020-11-20 - 8:53:13 AM GMT- IP address: 195.135.35.36
-  Document emailed to PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr) for signature  
2020-11-20 - 8:53:51 AM GMT
-  Email viewed by PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr)  
2020-11-20 - 12:04:39 PM GMT- IP address: 92.184.123.247
-  Document e-signed by PERNOT Marlene (m.pernot@aec-laurent.fr)  
Signature Date: 2020-11-20 - 12:06:06 PM GMT - Time Source: server- IP address: 92.184.123.247
-  Agreement completed.  
2020-11-20 - 12:06:06 PM GMT